UNSS
Union Nationale du Sport Scolaire

TRIATHLON

CHAMPIONNAT et CRITERIUM ACADEMIQUE

Collège/Lycée

24 avril 2024

BASE DE SATORY - VERSAILLES (78)

Circulaire d'organisation

23|24

APPLICATION UNSS VERSAILLES

https://unssversailles.glideapp.io

Vélizy, le vendredi 1er mars 2024

LE DIRECTEUR REGIONAL DE L'UNSS VERSAILLES

A

MADAME, MONSIEUR

LE CHEF D'ETABLISSEMENT

PRESIDENT (E) DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

ETABLISSEMENT :	_____
VILLE :	_____

J'ai le plaisir de vous informer qu'une équipe (ou plusieurs équipes) de votre établissement est qualifiée pour participer au :

CHAMPIONNAT et CRITERIUM ACADEMIQUE de TRIATHLON Collège/Lycée
24 avril 2024 - Base de Satory - Versailles (78)

Dès réception ou remise de ce dossier, vous devrez confirmer votre participation (cf. dispositions et délais dans cette circulaire d'organisation).

Je vous souhaite une bonne compétition.

Vincent Charrier
Directeur régional

TRIATHLON

CHAMPIONNAT et CRITERIUM ACADEMIQUE
Collège/Lycée

CIRCULAIRE D'ORGANISATION

Avec le soutien de la Région Ile de France et de la ville de Versailles

EN BREF :

- Responsable du dossier : Arnaud Boix ☎ : 06 71 33 87 59 @ : arnaud.boix@unss.org
- Secrétaire du dossier : Nataly Thomasse Delacour ☎ : 01.30.83.25.81 nathaly.thomasse@unss.org
- Responsables Techniques : Xavier Garcin ☎ : 06.09.84.81.61 @ : zozie05@hotmail.fr
  Fabien Combaluzier ☎ : 06.77.56.37.05 @ : f.combaluzier@mac.com
- **Confirmation de participation OBLIGATOIRE des élèves sur le site UNSS Opuss :**
  A définir jusqu'au 21 avril 2024 à 12h00

->>> ACCEDER A L'INSCRIPTION <<<-

BIEN REMPLIR LE CHAMP "NIVEAU DE L'ELEVE EN NATATION" : 1 - CONFIRME, 2 MOYEN, 3 DEBUTANT (AFIN DE METTRE EN PLACES DES LIGNES HOMOGENES).

I. DATES ET FONCTIONNEMENT

Ce championnat se déroulera

Le mercredi 24 avril 2024
de 12h45 à 17h30

Piscine de Satory
38 rue de la Martinière
78000 Versailles

Horaires prévisionnels :

🕓	**12h45**	Accueil
🕓	**13h45**	Début des épreuves
🕓	**16h45**	**Fin de la compétition**
🕓	**17h15**	**Remise des récompenses**
🕓	**17h30**	**Fin**

En cas de retard supérieur à 15 minutes, l'équipe pourra être disqualifiée sur décision du directeur régional en charge du dossier à l'appréciation des conditions du retard et de l'impact sur la compétition.

II. ROLE DU RESPONSABLE SUR LE SITE DE LA COMPETITION

Le responsable a pour fonction :

- Avoir pris connaissance de tous les documents nécessaires à l'organisation :
  - Fiche sport
  - Circulaire régionale
  - Circulaire d'organisation
  - Livrets Jeunes arbitres ou juges, Livret Jeune Coach
  - Bordereau des Jeunes arbitres ou juges
  - Feuilles de matchs
  - Logiciels éventuels
- De prévoir tableaux ou affichage pour afficher le programme, les rotations, les résultats....
- De veiller au bon déroulement de la compétition (accueil, horaires, matériel, etc…)
- De penser à l'organisation des vestiaires : répartitions, affichage des équipes...
- De veiller à l'application des règlements UNSS et à faire inscrire sur la feuille de match tous les faits ou évènements relatifs à la rencontre pouvant influencer le résultat final (blessure, violences, etc…)
- D'être le correspondant avec la Direction Régionale pour la résolution des litiges éventuels. NE PAS HESITER A LA JOINDRE EN CAS DE PROBLEME. **En cas de litiges, ce sont les responsables UNSS qui prendront les décisions pour que la compétition se passe au mieux dans l'intérêt de tous et pour entériner les classements.**
- **D'envoyer par mail à la Direction Régionale (sr-versailles@unss.org) l'ensemble des feuilles de matchs dûment remplies ainsi que la feuille de résultats, au maximum le lendemain de la compétition.**

III. RAPPEL POUR LE BON DEROULEMENT DE LA RENCONTRE

Les professeurs d'EPS doivent avoir lu et connaître les textes et circulaires liés à la rencontre.

POSTURE DES ENSEIGNANTS ET DES ACCOMPAGNATEURS AUTORISES LORS DE LA RENCONTRE UNSS

- Les professeurs d'EPS doivent rester dans leurs missions d'enseignant d'EPS qui guident, encadrent et forment les élèves.
- Le référentiel des compétences professionnelles, l'impartialité, le fair-play, l'éthique et la bienveillance constituent le cadre d'intervention.
- L'accompagnement de tout JO doit être privilégié. Une attention particulière doit être portée lors des situations d'opposition avec enjeux de qualification.

QUELQUES ELEMENTS ATTENDUS DANS RELATIONNEL ENSEIGNANT – ELEVES

Préconisations

- Toute remarque ou attitude violente est proscrite.
- Les régulations de l'action d'un JO sont à réaliser sur les temps de pause plutôt qu'au cours du jeu.
- Aucun dénigrement d'un JO ne peut être toléré.
- Pour préserver la sérénité des arbitres, il est important que les JO aient assimilé l'utilisation des cartons avant les rencontres.

QUELQUES ELEMENTS ATTENDUS DANS LE RELATIONNEL ENTRE ENSEIGNANTS ET/OU ACCOMPAGNATEURS NON-ENSEIGNANTS

Préconisations

- Quels que soient les points de désaccord, le traitement doit se faire dans le calme et à l'écart de tous élèves, de tous parents…
- Aucune discussion virulente, aucun dénigrement de personnes en public ne peuvent être tolérés.
- Ce principe s'accentue en présence d'élèves ou de parents.

En cas de désaccord persistant, s'en référer au responsable de l'organisation sur place et/ou au responsable de l'activité au niveau de Service régional.

IV. CONDITIONS DE PARTICIPATION

A. Licences

Se référer à la fiche sport et au règlement fédéral UNSS, disponibles sur www.unss.org

« LA LICENCE UNSS EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A DES COMPETITIONS ORGANISEES PAR L'UNSS ET CE, QUEL QUE SOIT LE ROLE OCCUPE LORS DE LA COMPETITION »

Cette licence sera demandée avant le début de la compétition et pourra être présentée sous différentes formes :

- Listing des licences avec photo (sur papier ou sur support numérique)
- Licence individuelle avec photo (sur papier ou sur support numérique) »

Tous les élèves composant une équipe doivent être du même établissement.

B. Accompagnateurs

- Inscrire toutes les personnes qui accompagnent à une compétition sur OPUSS même si celles-ci ne sont pas professeur d'EPS. Il suffit, lorsque vous êtes sur l'onglet « inscrire accompagnateurs » de cliquer sur « ajouter un accompagnateur » et de rentrer son nom.
- De plus, comme le stipule le règlement fédéral ***« Un personnel qualifié peut assister l'équipe pédagogique à la demande et sous la responsabilité de cette dernière et devra alors recevoir l'agrément du comité directeur. En conséquence toute personne encadrant une équipe lors des organisations relevant de l'UNSS, devra être en mesure de fournir un document attestant de cet agrément, sous peine de se voir exclure de la compétition ou interdire l'encadrement sportif de l'équipe. »***
- Un accompagnateur extérieur doit toujours être sous la responsabilité de l'enseignant EPS présent lors de la rencontre.
- Ce document, se trouvant en annexe 3 page 30 du règlement fédéral, sera à remplir avant la date de compétition et envoyé à votre directeur régional responsable de l'activité *(Sur le document il est écrit « championnat de France », il suffit de barrer et de marquer le niveau de compétition)*.
- Ce document est également dans l'application du
- Il devra aussi être présenté à l'accueil.
- En cas d'absence de ce document, la personne ne pourra pas assister l'équipe enseignante.
- Lors de la compétition les professeurs seront mis à disposition de l'organisation

V. QUALIFICATION A CETTE COMPETITION

Sur inscription

VI. JEUNES OFFICIELS

A. Jeunes Juges / Arbitres

- **Lors de la phase académique, chaque A.S. doit présenter au moins un jeune officiel. Le jeune arbitre doit être au minimum de niveau district et non compétiteur..**
- Si votre AS n'a pas de jeune arbitre, vous pouvez faire appel à une autre AS de votre académie. En cas de difficulté, contacter le responsable de l'organisation et le directeur régional.
- Attention, les responsables d'organisation et jury **peuvent valider le niveau académique pour la pratique d'un jeune officiel de niveau départemental.** Dans ce cas, le responsable d'organisation est chargé de remonter à la direction régionale les données des jeunes validés (via bordereau ou OPUSS ou mail).

ATTENTION : En ce qui concerne vos Jeunes arbitres ou juges, merci de veiller à ce qu'ils aient le matériel nécessaire au jugement (sifflet…)

B. Jeunes Coachs

- Le jeune coach est obligatoire par équipe qualifiée en championnat
- Ses tâches seront liées à l'échauffement, l'entraînement, la tactique, la stratégie, l'encadrement

VII. REGLEMENT SPORTIF ET DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Se référer :

- *A la fiche sport disponible sur www.unss.org,*
- *Au règlement fédéral*
- *A la circulaire régionale*
- *Aux livret jeune Arbitre ou jeune juge et au livret jeune coach*

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins Minimes Cadets	Minimes Cadets Juniors Seniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 compétiteurs 2 filles et 2 garçons 1 Cadet(te) maximum	4 compétiteurs 2 filles et 2 garçons 1 Senior(e) maximum
JEUNE ARBITRE	Lors de la phase académique, chaque AS doit présenter au moins un Jeune Officiel. Le Jeune Arbitre doit être au minimum de niveau district et non compétiteur. Il peut être d'une autre AS. En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra être classée et ne pourra pas prétendre à une récompense.	
JEUNE COACH	1 Jeune coach obligatoire par équipe et intégré à la composition d'équipe En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra être classée et ne pourra pas prétendre à une récompense.	
RÈGLEMENT	Cf. règlement fédéral UNSS et règlement des sports	
TENUE DE COMPETITION	Cf Règlement Fédéral (II, B : la tenue de compétition). **Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs.** Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral	
FORMULE DE COMPÉTITION	**TRIATHLON** (enchaînement de 3 épreuves : natation, VTT, course à pied.)	
DISTANCES	Distances critérium : 100m Natation – 2 kms VTT – 700m Course à pied Distances championnat multi-académie : COLLEGE / LYCEE : 200m Natation – 4 kms VTT – 1.200m Course à pied	

VIII. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

A partir de 12h45, accueil : pointage des jeunes officiels, des triathlètes et des adultes mis à disposition de l'organisation.

- Vérification des licences
- 1 dossard sera remis à chaque participant. **(10€ à charge de l'AS par dossard perdu)**
- Apporter 4 épingles à nourrice.
- Apporter un bonnet de bain.
- Avant l'épreuve, un marquage au feutre sera fait sur l'épaule et la cuisse de l'élève.

Entre 12h45 et 13h45 possibilité de reconnaissance des parcours. (Chacun aura prévu son repas)

13h45 fermeture du parc à vélo pour l'ensemble des catégories. Respecter l'emplacement prévu par catégorie au sein du parc à vélo.

Les équipes ne sont pas pré-déterminées. Le logiciel de gestion de l'épreuve permettra de constituer un classement lié à la performance individuelle et un classement par équipe (addition des 2 meilleures performances individuelles filles + les 2 meilleures performances individuelles garçons) d'un même établissement.

L'épreuve se déroule suivant le principe d'enchaînement de 3 spécialités en 3 temps : natation, vélo, Course à pied sans interruption du chronomètre.

Passage par vagues selon les niveaux en natation.

- 4 courses :

Chambre d'appel	Départ	Catégorie
13h45	14h00	CRITERIUM toutes catégories (Filles et garçons)
14h15	14h30	Course Filles collège et lycée
15h00	15h15	Course Garçons collège
15h50	16h05	Course Garçons lycée

Distances critérium :
100m Natation – 2 kms VTT – 700m Course à pied
Distances championnat multi-académie :
COLLEGE / LYCEE : 200m Natation – 4 kms VTT – 1.200m Course à pied

IX. RECOMPENSES

Par respect envers tous les acteurs de la compétition, la présence de tous est obligatoire, sous peine de déclassement. Aucune récompense ne sera donnée en l'absence des équipes.

Critérium :
Récompense des 3 premières équipes par académie en collège et en lycée

Collège :
Récompense des 3 premières équipes "établissement" et des 3 premières équipes "excellence"

Lycée :
Récompense des 3 premières équipes "excellence" et des 3 premières équipes "établissement"

X. MODALITES DE QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

L'équipe classée 1ère dans son académie est qualifiée. L'équipe "excellence" sera qualifiée à l'issue du championnat académique à la condition qu'elle soit classée 1ère, tous établissements confondus.

Le championnat de france aura lieu du 4 au 6 juin 2024 à La ferté Macé.

☞ **Modalités de repêchage**

Avant toute démarche en ce sens, formuler une demande de repêchage ENGAGE L'AS à honorer sa participation, si elle est approuvée par la direction nationale.

Le formulaire de demande de repêchage est à renvoyer au Service Régional (sr-versailles@unss.org) au plus tard à 12h00 le lendemain de la compétition, dûment complété et signé.

Ce document est disponible sur OPUSS au niveau régional ou dans l'application UNSS Versailles.

Guide de Prise de décision pour le responsable de compétition

LICENCES	Non présentation du listing ou des licences individuelles (papier ou numérique)	Equipe disqualifiée ET ne participe pas
	Présentation de la licence sans Photo mais avec une pièce d'identité	Equipe non classée à l'issue de la compétition si participation des concernés
	Présentation de licence sans photo ni pièce d'identité	Elève concerné ne participe pas
JEUNES ARBITRES / JUGES	Non présentation de JJ ou JA	L'équipe participe mais est déclassée à l'issue de la compétition
	Présentation d'un JA ou JJ sans le niveau minimum requis (mentionné sur la circulaire d'organisation)	L'équipe participe mais est déclassée à l'issue de la compétition
JEUNES COACHS	Non présentation du JC	L'équipe participe mais est déclassée à l'issue de la compétition
	Présentation du JC sans le niveau minimum requis et identifiable par le brassard	L'équipe participe mais est déclassée à l'issue de la compétition
ACCOMPAGNATEUR NON PROFESSEUR EPS	Présentation de l'Agrément (obligatoire) ET présence d'un professeur EPS avec l'AS	L'adulte accompagnateur peut intervenir auprès des élèves.
	Non présentation de l'Agrément ET absence d'un professeur EPS responsable de l'équipe pour la compétition	Equipe disqualifiée ET ne participe pas
	Non présentation de l'Agrément MAIS présence d'un professeur EPS responsable de l'équipe pour la compétition (*)	L'accompagnant ne peut pas intervenir auprès de l'équipe
COMPOSITION D'EQUIPE	Nombre de compétiteurs non conforme à la circulaire d'organisation	L'équipe participe mais est déclassée à l'issue de la compétition
	Non respect des catégories d'âge	L'ELEVE NE PRATIQUE PAS

** professeur EPS responsable de l'équipe pour la compétition = professeur EPS de l'AS ou professeur EPS prenant la responsabilité de l'équipe par convention*

En cas du moindre doute, APPELER LE RÉFÉRENT ACADÉMIQUE
(Numéro de téléphone présent sur la circulaire d'organisation de la rencontre)

UNSS

Union Nationale du Sport Scolaire

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org

Et sur nos réseaux sociaux :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AGENCE NATIONALE DU SPORT

MAIF